Image not found or type unknown

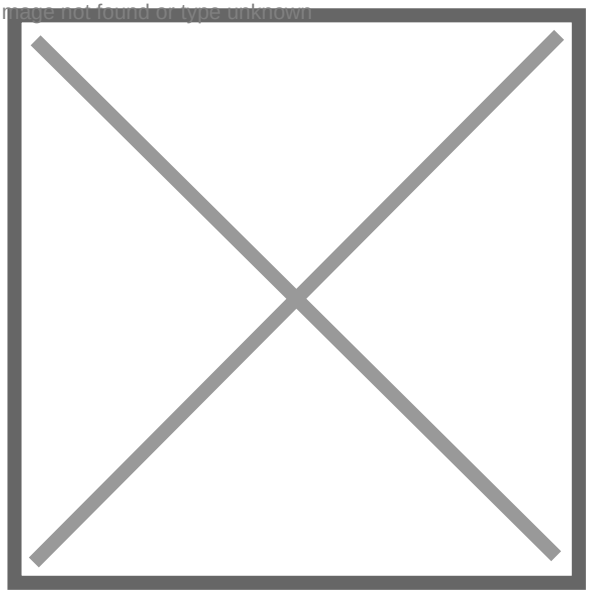

Carte de sejour disponible mais coincé à l'étranger..

Par **corione**, le **16/08/2010** à **10:37**

[smile36]Bonjour,
je suis un étranger ayant vécu 10 ans en France et je me suis récemment déplacé pour me rendre au Cameroun, j'ai un titre de séjour d'un an qui n'est plus valide et le 06 aout jour où je devais rentrer en urgence pour éviter la fin de mon récépissé, à l'aéroport on me dit que celui n'est plus valide depuis le 05 aout. Ma nouvelle carte de séjour est pourtant disponible a la sous-préfecture, mais je dois être là pour la retirer, ce que je ne peux pas faire vu que je suis coincé ici. Voila donc mon casse-tête. J'ai un rendez-vous au consulat pour obtenir un visa mais comme rien n'est certain j'aimerai savoir si quelqu'un aurait un recours à me conseiller. Merci de votre attention.

Par **mimi493**, le **16/08/2010** à **21:57**

Vous avez été d'une grande imprudence. Maintenant, il ne vous reste qu'à espérer que le consulat acceptera de vous délivrer un document de voyage temporaire pour que vous puissiez rentrer en France

Par **aliren27**, le **18/08/2010** à **16:06**

Bonjour,

demander au consulat qu'il appelle la préfecture ou est votre titre de séjour. Vous pourrez peut etre faxer une procuration pour que l'un de vos proches se rende à votre place retirer le titre de séjour et vous le faire parvenir en recommandé.
je n'ai pas d'autre "astuce" légale à vous conseiller.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés